

Permettez-moi d'abord de remercier l'Association canadienne d'exportation, le Conseil économique des provinces de l'Atlantique et le Centre d'études sur le commerce international de l'Université Dalhousie. Je ne saurais penser à un meilleur endroit pour clôturer le Mois canadien de l'Exportation que la très jolie ville portuaire de Halifax, une ville engagée dans le secteur des exportations depuis un peu plus longtemps déjà que je ne suis ministre du Commerce extérieur.

Il me semble également que le moment ne saurait être mieux choisi pour réunir ici un auditoire aussi impressionnant. Les nombreux problèmes qui se posent au Canada en matière de commerce international sont d'une grande complexité et d'une importance fondamentale pour notre avenir. Le monde évolue à grands pas. La concurrence est plus vive aujourd'hui qu'elle ne l'a jamais été. Bref, le Canada se trouve à un tournant de son histoire économique. Aucune avenue absolument sûre ne se présente devant lui, mais il doit décider de la voie à emprunter.

En d'autres termes, nous devons amorcer un dialogue pour en arriver à un nouveau consensus sur les orientations économiques que prendra le Canada. Et c'est ici même que je voudrais lancer ce dialogue, en vous invitant tous - exportateurs, banquiers, chefs syndicalistes, universitaires, spécialistes, officiels et Canadiens en général - à y prendre une part active.

Les quatre principes fondamentaux devant guider notre stratégie commerciale ont été énoncés par mon collègue, l'honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Permettez-moi de les reprendre.

Le premier consiste à résister aux tendances protectionnistes et à laisser la porte ouverte aux échanges commerciaux.

Le second consiste à redoubler d'ardeur pour faire du Canada un pays véritablement compétitif, en encourageant et en appuyant l'esprit d'entreprise, l'investissement et l'innovation.

Le troisième consiste à se tenir à l'affût de toutes les occasions d'exporter, que les marchés soient petits ou grands, déjà existants ou nouveaux.

Et le quatrième consiste à unir les efforts, à travailler plus que jamais et de façon plus pressante à la poursuite d'un but commun. Nous avons l'intention d'élargir la coopération, dans un sens très pratique, entre les gouvernements fédéral et provinciaux dans le secteur